



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07/11/2022**

<p>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</p> <p>Nombre de membres en exercice : 15</p> <p>Nombre de Conseillers présents : 14</p> <p>Nombre de Conseillers représentés : 1</p> <p>Début de séance : 20h30</p> <p>Fin de séance : 22h30</p>	<p>L'an deux mille vingt deux, le lundi 7 novembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mercredi 28 octobre 2022, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p>Présents :</p> <p>Gérard Dèque, Samuel Périody, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Francis Meuterlos, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoit, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Hervé Lacroix, Gaël Marandin, Florence Collino, Laurent Poncet.</p> <p>Excusés : Nicolas Métivier</p> <p>Absent :</p> <p>Pouvoirs : Nicolas Métivier à Alicia Berthier-Derose</p> <p>Secrétaire : Thierry Rolland</p>
--	--

DEMANDE DE SUBVENTION CRÉATION D'UN CIMETIÈRE PAYSAGER

CONVOCAION
LE 28 10 2022

AFFICHAGE LE
15 NOV. 2022

Monsieur le Maire expose que le projet de création d'un cimetière paysager, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de l'estimatif au stade programme à 202 778,40 € HT soit 243 334,08 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Certains éléments (monuments funéraires) ne sont pas pris en compte dans l'assiette subventionnable de la DETR. L'estimation des dépenses subventionnables est d'environ

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)			
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	52 000	30
Région			

Département			
Auto-financement			
Fonds propres		150 778,4	70
Total HT		202 778,40	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : novembre 2022

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : printemps 2023

Date prévisionnelle de fin de l'opération : novembre 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 202 778,40 € HT

- approuve le plan de financement exposé

- autorise le maire à solliciter une subvention état au titre de la DETR ou DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE


